



**LA PROTECTION DU POLICIER :
UNE PRIORITÉ !**



ALLIANCE POLICE NATIONALE - UNSA POLICE FORCE DE PROPOSITION

**ALLIANCE POLICE NATIONALE ET UNSA POLICE
SERONT REÇUS À 20H00 À
BEAUVAU**

DE DROIT :

- Protection Financière avec intégralité des primes sauvegardées
- Protection Juridictionnelle
- Protection Familiale

NÉCESSITÉ DE LÉGIFÉRER :

- Un policier sans condamnation, dans le cadre d'une mission de police, n'a pas sa place en prison
➔ **Révision de l'art 144 du CPP**
- Interdiction d'exercer transformée en interdiction d'exercer sur la voie publique

**Notre priorité : soutien aux collègues en détention provisoire
et à leurs familles**

AGIR POUR NE PAS SUBIR !